

# LE PETIT MAROLLAIS

*Marolles en Beauce*

*Bulletin municipal d'information*

*Janvier 2022*



L'année 2021 vient de s'achever comme la précédente, avec la pandémie en toile de fond, son lot d'espoirs déçus et d'inquiétudes légitimes.

A l'échelle communale, 2021 a permis au Conseil municipal de vraiment prendre ses marques et d'entamer les premières transformations du village : mare, cimetière, mairie, fleurissement des rues et décors de Noël. En ces temps compliqués, nous avons fait le choix de l'optimisme pour continuer de servir au mieux votre quotidien dans le cadre d'un budget contraint.

En attendant que les circonstances redeviennent propices aux moments d'échanges et de convivialité, le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, une bonne année, riche en événements heureux et une bonne santé.

Votre maire  
*Alain Perdiègeon*

## CONTENU

[Commémorations](#)  
[Travaux](#)  
[Noël](#)  
[Vie pratique](#)  
[Etat civil](#)

## MAROLLES ACCUEILLE LE PERE NOËL

Les enfants étaient au rendez-vous pour le spectacle de Noël offert par la commune, le samedi 18 décembre, à la salle communale. Énigmes, chasse au trésor, sculptures de ballons présentées par les comédiens de « Rêve d'un soir » ont émerveillé les enfants.

Le Père Noël, qui avait été contacté par Mr le Maire, a remis, en fin de séance, des cadeaux à chaque petit Marollais.

Merci au Comité d'Animation pour la décoration de la salle, avec un sapin magnifique, et pour les chocolats offerts aux enfants.

Un après-midi très agréable malgré les contraintes sanitaires qui nous avaient conduits à réserver la séance aux seules familles des enfants concernés par la distribution des jouets.



## TRAVAUX A LA MAIRIE

Depuis le 20 décembre, l'entreprise « Ono-Reno'v Habitat » travaille à la réfection de l'entrée de la mairie.



Humidité, couleurs fanées, manque de luminosité ... la rénovation devenait obligatoire dans cet espace destiné à l'accueil du public. Un chauffe-eau a également été installé dans les sanitaires.

La salle du Conseil, à l'étage, attend maintenant, à son tour, une cure de rajeunissement bien méritée.

Une aide communautaire a permis la prise en charge du financement de ces premiers travaux à hauteur de 50%.

## SPECTACLE DE NOËL

### PAROLES D'ENFANTS

"Le spectacle était très joli et rigolo. J'ai préféré les énigmes à trouver".

Maelys 8 ans

"Le spectacle de Noël était magique. Le petit spectacle de pirates était marrant, il y avait des ballons et des énigmes. Le Père Noël a distribué des cadeaux pour chaque enfant de Marolles. Super !"

Emma 10 ans



## Célébration du 11 novembre

*« La vie ici est très dure. Dans les tranchées, l'odeur de la mort règne. Les rats nous envahissent, les parasites nous rongent la peau ... »*

Lettre d'un combattant de Verdun lue par une de nos jeunes lycéennes.

Les cérémonies patriotiques sont l'occasion, pour la commune, de rendre hommage à tous ceux qui ont défendu la France, la liberté et nos valeurs.

Elles permettent d'entretenir le devoir de mémoire en faisant participer les plus jeunes. Cette année encore, les habitants de Marolles se sont réunis autour du Monument aux morts pour les commémorations. Une gerbe a été déposée par nos anciens combattants pour célébrer le sacrifice des soldats tombés dans

les conflits des XXème et XXIème siècles.

Un grand absent : Monsieur le Maire, positif au Covid. Merci aux Adjointes qui ont encadré la cérémonie.



## Hommage à notre ancien maire

*« Roger nous a quittés en novembre, dans sa quatre-vingt-quinzième année. Adieu monsieur le Maire ! »*

Conseiller municipal pendant 11 ans, adjoint au maire 3 ans et enfin maire de Marolles pendant 26 ans, de 1974 à 2001, sans interruption, Roger Perdigeon restera pour beaucoup de Marollais un élu profondément dévoué à sa commune.

Soucieux du bien être de ses administrés, d'un contact facile, amoureux de la danse et des réunions festives, il savait aussi mener à terme, avec détermination, les engagements du Conseil municipal.

Marolles lui doit quelques belles réalisations, en particulier : la salle communale et la mairie.

Roger nous a quittés en novembre 2021, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Adieu monsieur le Maire !

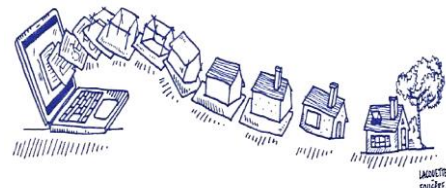


# Urbanisme : saisine électronique

A partir du 1er janvier 2022, la Saisine par Voie Electronique s'applique aux demandes d'autorisation d'urbanisme, avec l'obligation pour toutes les communes d'être en capacité de recevoir les permis de construire sous forme dématérialisée. Les pétitionnaires pourront continuer, s'ils le souhaitent, à

déposer leur demande en version papier. Nous sommes, maintenant, prêts à recevoir vos demandes d'autorisation d'urbanisme par mail, de manière plus simple et plus rapide, à l'adresse suivante :

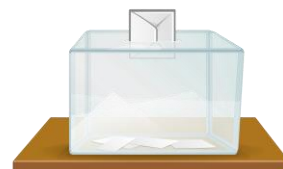
**[urba.marollesenbeauce@orange.fr](mailto:urba.marollesenbeauce@orange.fr)**



## Listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du [Cerfa n°12669\\*02](#)



## Tarifs communaux

### SALLE POLYVALENTE

Location pour le wek-end :

- 250 euros pour les Marollais
- 600 euros pour les personnes extérieures au village

Les clés sont remises le vendredi soir après réception d'un chèque de caution.



### CIMETIERE

Il n'existe plus de concessions perpétuelles.

- 30 ans = 300 euros
- 50 ans = 500 euros

### COLOMBARIUM

- Niches :
  - 10 ans = 200 euros
  - 20 ans = 400 euros
  - 30 ans = 600 euros
- Dispersion des cendres gratuite dans le jardin des souvenirs.

## Marolles n'oublie pas ses aînés

A l'aube de cette nouvelle année, et malgré une situation sanitaire difficile, les personnes âgées de Marolles en Beauce ont reçu un colis de Noël à leur domicile.

10 Couples et 12 personnes ont pu apprécier le contenu du panier qui se composait, d'un repas complet avec les boissons, ainsi que de quelques gourmandises.

Nous avons tenté de faire au mieux pour satisfaire nos aînés et nous avons reçu un accueil chaleureux de leur part.

Nous remercions la commune qui nous a donné les moyens pour préparer ce colis.

Nous avons été heureuses de participer à l'élaboration de ces paniers et nous remercions les personnes qui sont venues nous prêter main forte.

Andrée, Geneviève et Véronique



## Les enfants fêtent Halloween

Le 30 octobre dernier, les petits Marollais et les petites Marollaises ont fêté ensemble Halloween.

Pour l'occasion, ils avaient revêtu leur plus beau déguisement de fantôme, de sorcière, de squelette, de diablesse... et, il y avait même Harry Potter !

Réunis en fin d'après-midi près du château d'eau, les enfants, accompagnés de leurs parents pour les plus jeunes d'entre eux et encadrés par des membres du comité d'animation du village, ont commencé la tournée des maisons et frappé à la porte de celles qui avaient affiché leur petite sorcière, signe de bonbons à la clé ...

Après deux heures de visite aux maisons marollaises, la récolte a été plus que riche, pour le plus grand plaisir des enfants.

Vivement l'an prochain, pour une nouvelle quête de bonbons!

Le Comité d'animation du village.

Brigitte SAVETIER



*... ils avaient revêtu leur plus beau déguisement de fantôme, de sorcière, de squelette, de diablesse... et, il y avait même Harry Potter !...*

## Marolles au Moyen-âge et sous l'Ancien régime

L'histoire des habitants de Marolles semble étroitement liée à celle de la châtellenie de Mesnil Girault.

Dès le Moyen-Age, la ferme forteresse, qui dépend du Chapitre Ste Croix d'Orléans, exerce son autorité et sa justice sur Marolles.

Les chanoines de Ste Croix d'Orléans qui possèdent également Ormoy, La Forêt Ste Croix et Fontaine la Rivière, ont, en effet, justice haute, moyenne et basse sur tous ces fiefs et la font exercer à Etampes, en l'hôtel de "Mesnil-Girault" (salle d'audience et prison), rue de la Tannerie.

En 1224, sous le règne du Roi Louis VIII, les habitants profitent d'un affranchissement, moyennant paiement de la gerbe de la liberté, soit une gerbe sur douze.

Le village n'apparaît pas comme paroisse dans le pouillé de Sens de 1369 et 1370.

Aux XIV<sup>ème</sup> et XV<sup>ème</sup> siècles, Marolles est, donc, considéré comme un village de colonisation dirigé par l'abbaye Ste Croix d'Orléans.

La première mention de Marolles en tant que paroisse n'apparaît qu'en 1556, lors de la rédaction des coutumes du bailliage d'Etampes.

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, l'hôtel-Dieu d'Etampes y possède quelques biens.

# Un nouveau comité d'animation

Le 16 octobre 2021, le Comité d'Animation de Marolles en Beauce s'est réuni à la salle des fêtes. Plusieurs démissions des membres du bureau ont été actées, cependant des nouveaux membres ont souhaité adhérer. A l'unanimité, les 7 membres ont désigné le nouveau bureau :  
- Madame Véronique PAUMIER, Présidente  
- Madame Michèle PERDIGEON trésorière  
- Madame Brigitte SAVETIER REMY-ZEPHIR, secrétaire.

Le comité a proposé plusieurs animations pour les enfants : Halloween, la fabrication des décorations de Noël et du sapin, les œufs de Pâques. Une journée de fête sera organisée le 15 mai 2022 pour la transhumance des moutons situés sur la commune, en lien avec les éleveurs : réservez votre journée !

Suivant le contexte sanitaire, d'autres animations pourront s'ajouter en 2022. Nous remercions toutes les personnes qui ont déjà participé aux premières animations de fin d'année.

Le comité d'animation vous souhaite une très belle année 2022 !

Véronique PAUMIER

## MAIRIE DE MAROLLES EN BEAUCE

### ADRESSE :

48, Grande rue

91150

Marolles en Beauce

### TÉLÉPHONE :

01 64 95 81 52

### E-MAIL :

[mairie.marolles.en.beauce@wanadoo.fr](mailto:mairie.marolles.en.beauce@wanadoo.fr)

Nous sommes sur le Web

Visitez-nous :

[www.marolles-en-beauce.fr](http://www.marolles-en-beauce.fr)



Contactez-nous !

Comité de rédaction :

Isabelle Riasse  
Line Geyer  
François Paumier